

9052

04.2021

# Sanigrease SU



Ⓡ Notice de service/montage • Séparateur de graisses





# 1. SÉCURITÉ

Le présent mode d'emploi contient des instructions essentielles qui doivent être observées lors de la mise en place, de l'exploitation et de la maintenance. Pour cette raison, il doit impérativement être lu par le monteur avant le montage et la mise en service, ainsi que par le personnel spécialisé/l'exploitant responsable et doit être continuellement disponible sur le lieu d'exploitation de la machine/de l'installation.

Il faut non seulement respecter les consignes de sécurité générales présentées sous ce point général, mais aussi les consignes de sécurité spéciales, présentées sous les autres points principaux, par exemple pour une utilisation privée.

En cas de non-respect de ce mode d'emploi, en particulier des consignes de sécurité, et en cas de transformation arbitraire de l'appareil ou de l'utilisation de pièces de rechange non-originales, la garantie s'annule automatiquement. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages qui en découlent !

## Identification des avertissements

Signification	
<b>DANGER</b>	Ce terme définit un danger à risques élevés pouvant conduire à la mort ou à une blessure grave s'il n'est pas évité.
<b>AVERTISSEMENT</b>	Ce terme définit un danger à risques moyens pouvant conduire à des blessures mineures à graves s'il n'est pas évité.
<b>AVIS</b>	Ce terme caractérise des dangers pour la machine et son bon fonctionnement.
	Avertissement concernant un danger d'ordre général. Le danger est précisé par des indications fournies dans le tableau.
	Avertissement concernant des dangers inhérents à la tension électrique et donne des informations sur la protection contre la tension électrique.

## 2. TRANSPORT/STOCKAGE TEMPORAIRE

Important : à lire impérativement à réception de l'appareil !

### 2.1 RÉCEPTION ET STOCKAGE

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil n'a reçu aucun dommage. En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon émargé du transporteur.
- Entreposer l'appareil à l'abri des chocs. L'eau de pluie ne doit pas pouvoir y pénétrer.
- La température dans l'appareil ne doit jamais dépasser 30°C.

### 2.2 MANUTENTION

- **Avant chaque manutention, pomper l'eau résiduelle dans chacun des compartiments.**
- Les cuves polyéthylène sont sensibles aux impacts de fourches des chariots élévateurs. Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve. La base des appareils intègre des formes dédiées au passage des fourches.
- Pour les appareils équipés de sangle de levage, utiliser **simultanément** toutes les sangles de levage de l'appareil. Une fois suspendu, l'appareil doit être guidé à l'aide de cordes.


## 3. DESCRIPTION

### 3.1 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

**Sanigrease SU** est un séparateur de graisses qui traite les eaux en sortie de cuisine en séparant les huiles, graisses animales et végétales, des eaux usées. Il est constitué de deux compartiments :

- un débourbeur piège les matières lourdes qui décanter,
- un compartiment séparateur bloque les graisses et les huiles.

AVIS	
	⇒ Effectuer la procédure de vidange selon les instructions. Voir 6. <i>Entretien</i> , page 7

DANGER	
	⇒ Respecter les consignes de prévention des accidents !

### 3.2 DEMANDES ET RÉSERVATIONS

Veuillez adresser vos demandes et réservations à votre revendeur spécialisé.

### 3.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sanigrease SU	1	1,5	2	3	4
Entrée	DN 110	DN 110	DN 110	DN 110	DN 110
Évacuation	DN 110	DN 110	DN 110	DN 110	DN 110
Ventilation	DN 110	DN 110	DN 110	DN 110	DN 110
Volume du débourbeur (L)	100	150	200	300	400
Volume du compartiment séparateur (L)	240	510	490	730	1100
Volume utile total (L)	340	660	690	1030	1500
Poids (kg)	27	37	37	52	69
Matériau de la cuve	Polyéthylène	Polyéthylène	Polyéthylène	Polyéthylène	Polyéthylène

### 3.4 DOMAINE D'UTILISATION

Sanigrease SU piège les graisses et les matières décantables contenues dans les eaux résiduaire des restaurants et cuisines collectives.

Cet appareil est conforme à la norme EN 1825-2.

Détermination\* :

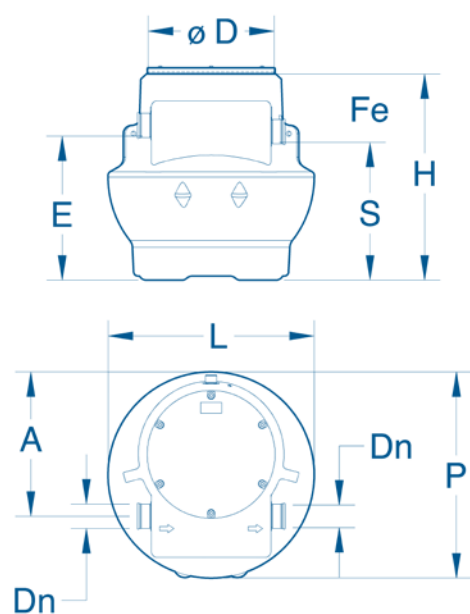
Produit	Restaurant			Hôpital	Établissement Cuisine professionnelle	Cantine (sans préparation)	TN**	
	Nombre de repas							Nombre de repas/jour
	1 service	2 services	Hôtel, Restaurant					
Sanigrease SU 1	≤52	≤104	≤89	≤148	≤101	≤222	1	
Sanigrease SU 1,5	≤78	≤156	≤133	≤222	≤151	≤332	1,5	
Sanigrease SU 2	≤104	≤209	≤177	≤295	≤201	≤443	2	
Sanigrease SU 3	≤156	≤313	≤266	≤443	≤302	≤665	3	
Sanigrease SU 4	≤209	≤417	≤354	≤591	≤403	≤886	4	

\* A titre indicatif

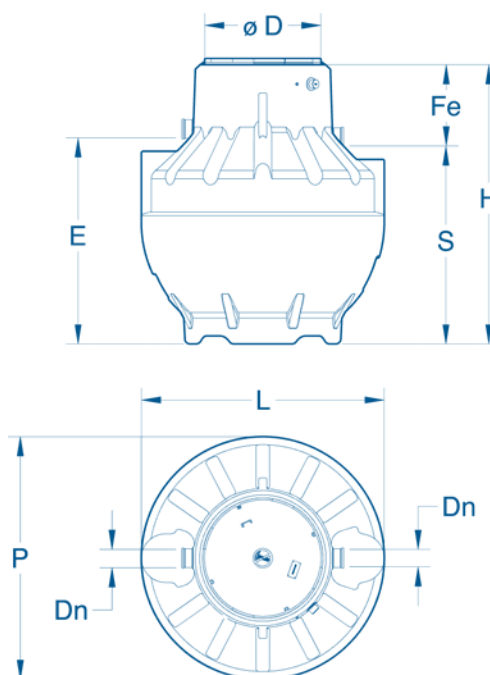
\*\* Taille Nominale. Pour le calcul détaillé de la taille nominale, se référer à la norme EN1825-2.

### 3.5 DIMENSIONS

Sanigrease 1



Sanigrease 1,5, 2, 3 et 4



Produit	TN	P	L	H	E	S	Fe	DN	A	Ø D
Sanigrease SU 1	1	1000	1000	1000	698	668	332	110	700	620
Sanigrease SU 1,5	1,5	1200	1200	1230	880	830	400	110	-	620
Sanigrease SU 2	2	1250	1250	1230	930	880	350	110	-	620
Sanigrease SU 3	3	1200	1200	1540	1240	1190	350	110	-	620
Sanigrease SU 4	4	1500	1500	1700	1275	1225	475	110	-	770

### Équipements

Sanigrease SU est équipé de :

- une cuve en polyéthylène rotomoulé recyclable,
- un couvercle en polyéthylène sur joint d'étanchéité pour passage piéton, verrouillé par visserie inox,
- une entrée et d'une sortie PVC DN110,
- une ventilation PVC DN110.

### Alarme de détection du niveau des graisses, en option

Alarme sonore et / ou visuelle 230 V pour séparateur de graisses permettant de signaler un niveau de graisses dans le séparateur avant saturation. Elle détecte également une absence de remise en eau (possible après les opérations de vidange). Equipée d'un coffret de contrôle IP67 et d'une sonde capacitive IP68/IP69K avec 10 m de câble.

## 4. INSTALLATION

Le séparateur de graisses doit être situé entre l'évacuation des eaux usées et le point d'évacuation au réseau d'assainissement collectif.

### 4.1 PRÉCAUTIONS FONDAMENTALES

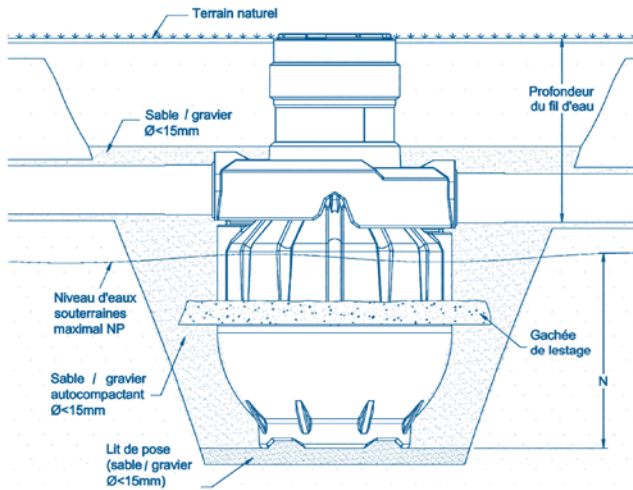
- Toujours poser l'appareil sur un lit de sable ou de gravier ( $\varnothing < 15$  mm).
- Ne pas utiliser d'engin de compactage pour stabiliser le remblai de l'appareil.
- Utiliser du matériau de remblai auto-compactant.
- Ne pas faire reposer d'élément béton directement sur l'appareil, réaliser une dalle d'assise adaptée et «flottante» (aucun transfert de charge ne doit être possible entre le béton et l'appareil).
- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser 30°C.
- En cas d'exposition à des charges dynamiques (par exemple, passage de véhicules), la dalle de protection est obligatoire quelle que soit la profondeur. Cette dalle doit être flottante et en appui sur les bords de fouille.
- Le dimensionnement structurel de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil.
  - La présence de **charges dynamiques spécifiques** peut parfois nécessiter un **blindage périphérique** en complément de la dalle de protection (consulter votre bureau d'études en Génie Civil).
  - En cas de pose sous voirie, le couvercle en plastique doit être **retiré** et remplacé par un tampon adapté.
  - Attention à la présence de nappe d'eau souterraine, de terrain hydromorphe ou de couche de sol imperméable (rocheuse ou argileuse) pouvant retenir les eaux de surfaces. Tout risque d'inondation de la fouille rend les étapes 5 et/ou 11 indispensables. Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil.
  - L'appareil supporte les charges statiques (remblai et poussée hydrostatique) associées aux cas limites suivants :

	Risque d'eaux souterraines au contact de l'appareil (Voir 4.1 Précautions fondamentales, page 4)		Absence de risque d'eaux souterraines au contact de l'appareil
	Fe (profondeur max. du fil d'eau/TN)	N (Niveau max eau souterraine)	Fe (profondeur max. du fil d'eau/TN)
Modèle standard	1 m	$N \leq Fe$ appareil	1,5 m
Modèle renforcé	1,5 m	$N \leq$ Terrain naturel	3 m

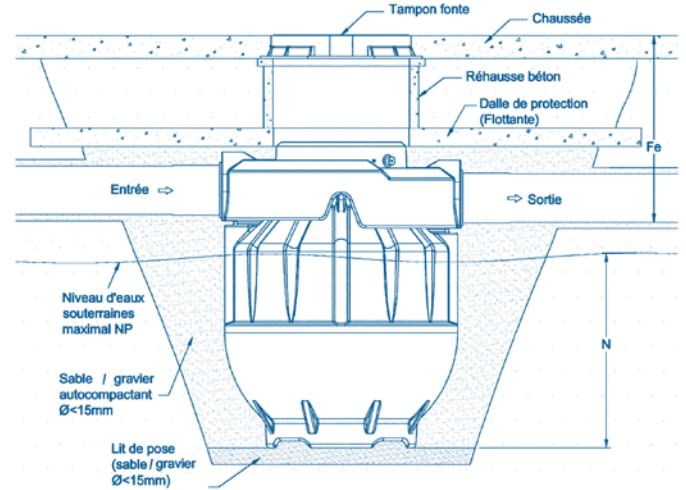
- L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant celles associées aux cas limites ci-dessus. Au-delà des profondeurs ci-dessus, la dalle de protection est obligatoire (voir étape 11).

## 4.2 PROCÉDURE D'INSTALLATION POUR UN APPAREIL ENTERRÉ

### Pose sous espace vert



### Pose sous voirie



1. Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.
2. Réaliser un lit de sable ou de gravier ( $\text{Ø} < 15 \text{ mm}$ ) de 100 mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé.
3. Poser l'appareil après avoir retiré les éventuelles protections, vérifier l'horizontalité.
4. Introduire 200 litres d'eau claire dans l'appareil pour le stabiliser avant de remblayer autour de la cuve avec du gravier ( $\text{Ø} < 15 \text{ mm}$ ) par couches de 300 mm d'épaisseur maxi.
  - Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
  - S'assurer de la stabilité du remblai entre chaque couche.
  - Soigner les espaces fermés.
  - Remblayer ainsi toute la partie base sphérique.
5. En cas de nécessité d'ancrer l'appareil, réaliser une gâchée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve. La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.
6. Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil. Les manchons sont prévus pour du tube PVC.
7. Raccorder les alarmes, utiliser des fourreaux pour passer les câbles.
8. Si besoin, soulever le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau final est atteint et stable.
9. Remblayer avec du gravier ( $\text{Ø} < 15 \text{ mm}$ ) jusqu'à recouvrir les canalisations.
10. S'assurer de la stabilité du remblai.
11. Si nécessaire (Voir 4.1 Précautions fondamentales, page 4) réaliser la dalle de protection.

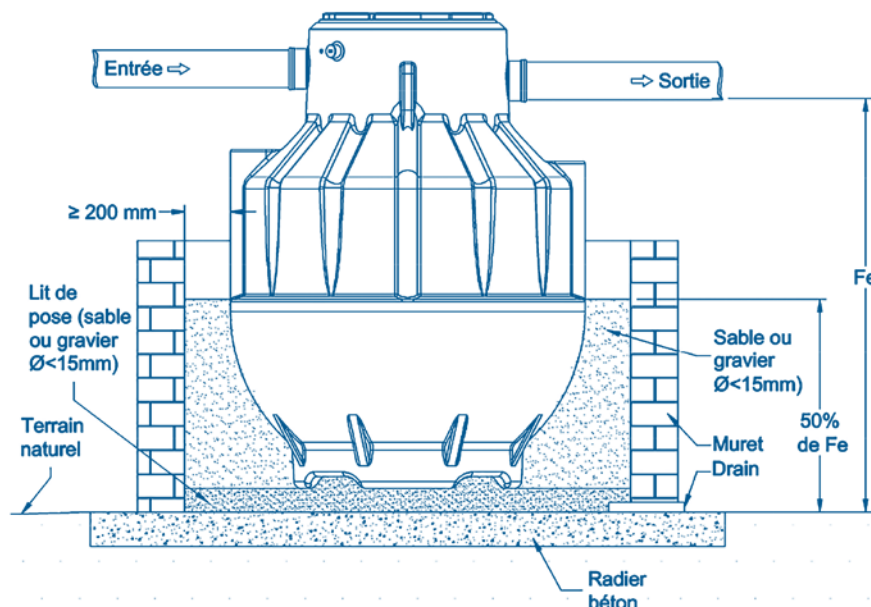
La dalle de protection peut également assurer la fonction de lestage (le point 5. devient facultatif en présence d'une dalle de protection).

12. Mettre en place les éventuelles réhausse et les ajuster au niveau du terrain fini.

En cas de réhausse béton, réaliser une dalle d'assise dite « flottante » (Voir 4.1 Précautions fondamentales, page 4) et retirer le couvercle plastique.

13. Au-dessus des canalisations, remblayer à l'aide de gravier ou du remblai environnant.

## 4.3 PROCÉDURE D'INSTALLATION POUR UN APPAREIL EN ÉLÉVATION

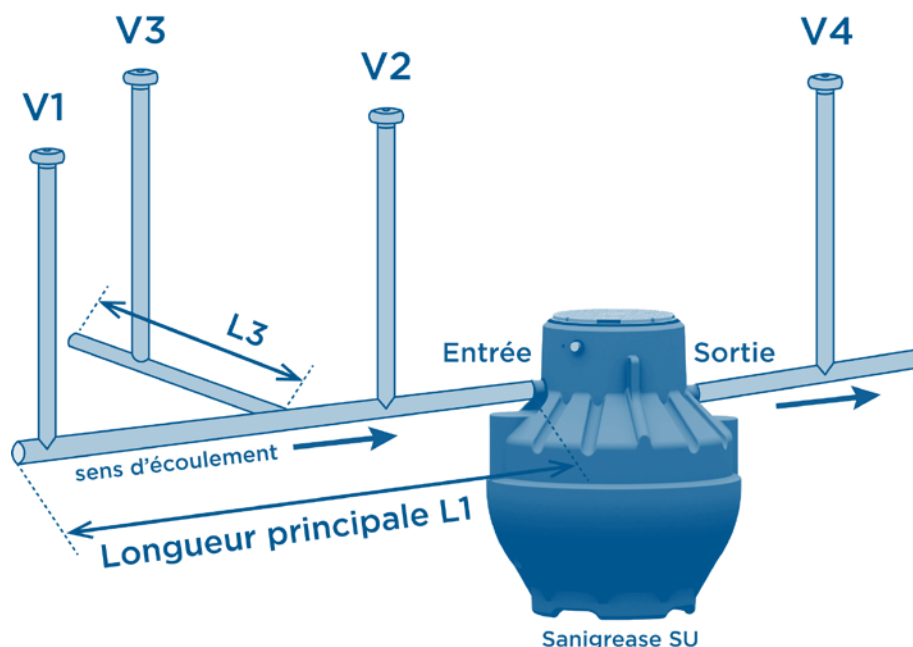


1. S'assurer de la stabilité, de la planéité, et de l'horizontalité du sol. En cas de défaut, réaliser un radier béton.
2. Réaliser une enceinte murée et drainée dont les dimensions respectent la description du schéma ci-avant. Conserver un espace libre de 200 mm minimum entre la cuve et le mur.
3. Réaliser un lit de sable ou gravier ( $\varnothing < 15$  mm) de 100 mm d'épaisseur.
4. Poser l'appareil (après avoir retiré les éventuelles protections) et vérifier l'horizontalité.
5. Remblayer la partie basse de l'appareil avec du gravier ( $\varnothing < 15$  mm) par couches de 300 mm d'épaisseur maxi.
  - Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
  - Egaliser et stabiliser le remblai en arrosant entre chaque couche.
  - Soigner les espaces fermés.
  - Procéder ainsi jusqu'à une hauteur de 50% du Fil d'Eau de l'appareil.
6. Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil (impératif pour les appareils équipés d'une colonne de vidange). Les manchons sont prévus pour du tube PVC.
7. Raccorder les alarmes.
8. Achever la mise en eau de l'appareil.

#### 4.4 VENTILATION

L'installation de la ventilation doit se faire selon la norme EN 1825-2.

AVIS	
	Les séparateurs de graisses sont susceptibles de générer des mauvaises odeurs. ⇒ Il est indispensable de ventiler la canalisation en amont et aval conformément à l'EN1825-2.



Pour la conduite en amont du séparateur de graisses :

- Si  $L1 \leq 10$  m, raccorder la ventilation V1 en toiture.
- Si  $L1 > 10$  m, raccorder en toiture les ventilations V1 et V2. Le piquage de V2 doit être fait au plus près du séparateur de graisses.
- Pour toutes les ramifications de la conduite principale, si la longueur de ramification  $\geq 5$  m, les ventilations doivent être ventilées en toiture. Ex sur le schéma : si  $L3 \geq 5$  m, V3 doit être ventilée en toiture.

Pour la conduite en aval du séparateur de graisses :

Raccorder V4 en toiture.

La ventilation doit se faire en diamètre 100 mm minimum.

## 5. MISE EN SERVICE

### 5.1 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

- Avant la mise en service, nettoyer entièrement l'installation :
    - Vidanger le contenu si nécessaire.
    - Retirer les matériaux grossiers et solides qui pourraient se trouver à l'intérieur avec précaution.
    - Nettoyer la cuve.
    - Nettoyer les entrées et les sorties.
  - Remplir ensuite le séparateur de graisse avec de l'eau froide jusqu'à ce que le circuit soit vidangé.
  - Vérifier l'étanchéité du système et de la tuyauterie, ainsi que l'absence de fuites, de dommages dus au transport et à l'installation.
- Avant de remplir le système avec de l'eau usée graisseuse, fournir les explications nécessaires à l'exploitant en même temps que la remise de l'appareil.

## 5.2 INFORMATIONS À FOURNIR À L'EXPLOITANT

- Informations sur le fonctionnement d'une installation de séparation,
- informations sur le fonctionnement de l'appareil,
- démonstration pratique du fonctionnement,
- informations sur les sources de danger possibles,
- élimination du contenu du séparateur (démonstration pratique ou théorique).

## 5.3 REMISE DE LA NOTICE D'UTILISATION À L'EXPLOITANT

## 5.4 REMISE EN ÉTAT OPÉRATIONNEL

Une fois les explications/démonstrations terminées, remettre le séparateur de graisses en état de fonctionnement, c'est-à-dire remplir complètement l'installation d'eau froide.

## 6. ENTRETIEN

AVIS	
	⇒ Il est indispensable de respecter les réglementations locales pour l'enlèvement du contenu.

L'entretien consiste à vidanger et nettoyer les différents compartiments.


**Déterminer la fréquence des contrôles, vidanges et nettoyages en fonction de la capacité de stockage de graisse et de boues du séparateur, et selon l'expérience opérationnelle.**

### 6.1 CONTRÔLES

Effectuer un contrôle au moins toutes les 2 semaines. Selon l'usage, il peut être nécessaire de réduire ce délai.

1. Vérifier l'étanchéité du séparateur.
2. Vérifier le niveau de graisse dans le compartiment séparateur.
3. Vérifier que l'écoulement dans les canalisations se fait correctement.

### 6.2 VIDANGES

AVIS	
	Les fréquences de vidange conditionnent directement les capacités d'épuration de l'appareil, donc l'encrassement des canalisations. ⇒ Respecter les fréquences de vidange.

La fréquence de vidange recommandée est de 2 mois. Si l'appareil est utilisé au maximum de sa capacité, le faire vidanger au moins tous les mois par une entreprise spécialisée.

**Important: Les conditions de garantie ne pourront s'appliquer uniquement que sur présentation des rapports de vidanges exécutées par une entreprise spécialisée.**

Procédure pour la vidange sans colonne :

- Ouvrir l'appareil.
- Casser la couche de graisses si celle-ci est solide afin de pomper les grumeaux de graisses.
- Pomper le contenu des compartiments du séparateur.
- Rincer sous pression les parois intérieures à l'eau froide.
- Remettre OBLIGATOIREMENT l'appareil en eau puis refermer le couvercle (risque de déformation de l'appareil).

Note: L'alarme graisses (en option) permet de détecter la saturation de l'appareil et ainsi déclencher les vidanges au bon moment. Elle permet aussi de détecter un manque d'eau dans la cuve.

## 7. GARANTIE

**Sanigrease SU** est garanti 2 ans pièces et main-d'œuvre sous réserve d'une installation et d'une utilisation correctes de l'appareil.

# Sanigrease SU

## SERVICE HELPLINES

	TEL	FAX		TEL	FAX
France	01 44 82 25 55	03 44 94 46 19	Sverige	+46 (0)8-404 15 30	
United Kingdom	08457 650011 (Call from a land line)	020 8842 1671	Norge	+46 (0)8-404 15 30	
Ireland	1850 23 24 25 (Low call)	+ 353 46 97 33093	Polska	(+4822) 732 00 33	(+4822) 751 35 16
Australia	+1300 554 779	+61.2.9882.6950	РОССИЯ	(495) 258 29 51	(495) 258 29 51
Deutschland	0800 82 27 82 0	(060 74) 30928-90	Česká Republika	+420 266 712 855	+420 266 712 856
Italia	0382 6181	+39 0382 618200	România	+40 724 365 543	
España	+34 93 544 60 76	+34 93 462 18 96	Türkiye	+90 212 275 30 88	
Portugal	+35 21 911 27 85		中国	+86(0)21 6218 8969	+86(0)21 6218 8970
Suisse Schweiz Svizzera	+41 (0)32 631 04 74	+41 (0)32 631 04 75	Brazil	(11) 3052-2292	
Benelux	+31 475 487100	+31 475 486515	New Zealand	0800107264	

Service information : [www.sfa.biz](http://www.sfa.biz)